



### **La Ville continue à offrir aux résidents et aux entreprises la capacité de reporter les impôts et renonce à toutes les pénalités jusqu'au 19 août**

BRAMPTON, ON (4 mai 2020) – La Ville de Brampton continue à permettre aux résidents et aux entreprises de reporter les impôts pour la période de cinq mois allant du 18 mars au 19 août 2020, sans intérêts ni frais de paiement en retard. Cela concerne la facture d'impôt intérimaire postée en janvier.

Le programme de report a été mis en place le 21 mars en réponse à la COVID-19.

Toute personne qui n'a pas déjà pris contact avec la Ville pour annuler le paiement préautorisé d'impôt et qui souhaite le faire pour les versements des mois de mai et juin doit remplir le [formulaire en ligne](#) sur le site Web de la ville pour présenter sa demande. Pour reprendre les paiements d'impôt préautorisés plus tard, le titulaire des paiements devra présenter une nouvelle demande à la Ville.

Les personnes dont les impôts sont payés avec leur hypothèque doivent prendre contact avec leur fournisseur de prêt hypothécaire et déterminer s'ils peuvent annuler le paiement des taxes. Le fournisseur de prêt hypothécaire doit demander à la Ville de supprimer le résident ou l'entreprise de sa liste.

Le report des impôts n'est pas une annulation des impôts. Tous les montants reportés doivent être reçus par la Ville avant le 19 août pour éviter les pénalités et l'accumulation d'intérêt sur tout montant en souffrance à cette date. Les contribuables peuvent verser plusieurs paiements plus petits ou un montant forfaitaire pour payer toutes les taxes en souffrance avant la date limite du 19 août.

Au début du mois de juillet, la Ville enverra une facture d'impôt finale avec des dates d'échéance du 23 septembre, du 21 octobre et du 18 novembre pour les paiements.

-30-

#### **CONTACT MÉDIA**

Monika Duggal  
Coordonnatrice, supports médias et engagement  
communautaire  
Communications stratégiques  
Ville de Brampton  
905-874-3426 | [Monika.Duggal@brampton.ca](mailto:Monika.Duggal@brampton.ca)